

Lettre de l'ASAF 10/08

« *Ne pas subir* »

(Maréchal Jean de Lattre de Tassigny)

« Armées : un urgent devoir d'expression »

Une armée peu visible mais à la valeur reconnue

Des effectifs régulièrement décimés au gré des réorganisations, un budget fondant au nom de la réduction des déficits publics, des implantations se rétractant comme une peau de chagrin tant en métropole qu'outre mer, les armées disparaissent ainsi petit à petit du paysage national.

Leur image s'estompe dans l'esprit des citoyens et leur rôle n'apparaît plus comme prioritaire aux yeux des dirigeants politiques. L'antimilitarisme n'existe plus : c'est une indifférence teintée d'ignorance qui le remplace.

Combien de dirigeants ou de conseillers politiques, économiques, culturels, de droite comme de gauche, possèdent une solide culture des questions de défense, marquent un intérêt réel pour ce qui demeure la première responsabilité de l'Etat et croient que la puissance militaire constitue encore un élément clef du rang et de l'influence d'une nation dans le monde ?

Pourtant le défilé du 14 juillet, qui permet aux armées d'honorer la fête nationale, suscite toujours l'engouement d'un très grand nombre de Français. C'est donc que subsiste au plus profond de nos concitoyens le sentiment que la force des armes demeure essentielle pour la protection de la France et pour sa liberté, et qu'elle constitue l'ultime recours en cas de crise grave.

En cette période de doute, de manque de confiance en soi, de perte de références, les Français ont donc encore conscience par instinct que l'armée demeure un élément de fierté et un pôle d'une solidité irremplaçable.

Du « devoir de réserve » au « devoir d'expression »

Les armées doivent prendre conscience de cette situation et en tirer toutes les conséquences. En dehors du strict cadre de la conduite des opérations de guerre où le secret militaire demeure la règle absolue, elles ne doivent plus se soumettre aveuglément à un soit disant « devoir de réserve » - dont l'expression n'existe d'ailleurs dans aucun texte officiel - brandi par une « autorité » dès lors qu'un militaire ose s'éloigner de l'orthodoxie de rigueur sur un sujet d'intérêt militaire. Les dégâts de ce silence imposé et accepté sont aujourd'hui dévastateurs tant pour les armées que pour la Nation.

Reprenant la formule du Chef d'état-major des armées devant les stagiaires du collège interarmées de défense au mois de juin 2010, il faut donc que l'armée assume dorénavant son « devoir d'expression » dans le cadre de son éthique. Il y va en effet de sa crédibilité et de la cohésion de la nation.

Expliquer à tous les citoyens la nécessité d'une armée en France au 21^{ème} siècle est de la responsabilité des autorités politiques et notamment du Ministre de la Défense qui dispose

pour cela d'importants moyens de communication. Mais il convient pour les armées d'aller au-delà de cet aspect des choses et d'expliquer ce qu'elles font au quotidien.

S'exprimer devant les Français, c'est servir la France

Pourquoi ne pas imaginer que, régulièrement, dans les médias, le chef d'état-major des armées ou l'un de ses grands adjoints, présente aux Français, comme le font les grands patrons devant leurs actionnaires, les opérations militaires en cours, les capacités opérationnelles de nos forces, mais aussi les difficultés, les insuffisances actuelles et les efforts à consentir ?

Comment croire que les Français ne s'intéresseraient pas alors à ceux dont la mission est de les défendre, de les protéger, de les sauver quand ils sont en danger? Qui peut douter que les Français soutiendraient davantage leurs soldats s'ils comprenaient mieux ce qu'ils font, pourquoi et comment ils le font ?

Par ailleurs, n'est-il pas souhaitable que les militaires qui en ont le talent, s'engagent dans le débat stratégique et reprennent la place qui leur revient naturellement dans ce domaine. Il est indispensable que les conceptions et les orientations concernant notre Défense soient conçues et développées avec le concours de ceux qui ont une connaissance approfondie des réalités militaires et non par des experts autoproclamés mus trop souvent par la seule logique financière de groupes de pression. Bref il faut que l'élite intellectuelle militaire tienne toute sa place lorsque sont préparées les grandes orientations de politique de défense. Il lui appartient aussi de susciter et d'animer le débat dans l'opinion comme l'ont si bien fait le colonel de Gaulle et le général Beaufre en leur temps.

Enfin, comment admettre le silence des militaires sur certains sujets de société qui concernent la cohésion nationale, la sécurité des citoyens, la résilience de la nation ? Le Livre Blanc met à juste titre en exergue le continuum sécurité et défense ; il devrait alors être naturel que des cadres militaires s'expriment sur des questions sensibles certes, mais aussi essentielles que les ambiguïtés liées à la bi nationalité, aux conditions d'intégration des étrangers qui souhaitent devenir français, aux implications de la solidarité dans laquelle s'équilibrent droits et devoirs, à la notion d'intérêt national au regard de l'intérêt individuel, enfin à l'exigence du respect des symboles de la nation et aux conditions de transmission des valeurs qui fondent notre pays.

L'armée, par l'esprit qui l'anime, les exigences du métier et le capital d'expérience et de sacrifice désintéressé qu'elle représente, peut et doit exprimer sans complexe des propositions aux responsables politiques du pays. Aussi, dans le respect de l'éthique qui est la leur, les militaires doivent aujourd'hui parler et agir comme des citoyens à part entière, faute de quoi ils priveraient la nation des réflexions d'une communauté parmi les plus soucieuses de l'intérêt général et les plus ouvertes sur un monde qui est devenu son champ d'action.

Association de soutien à l'armée française
18, rue de VEZELAY
75008 PARIS
www.asafrance.fr